



Contrat de partenariat saison 2019/2020

Entre :

INTERSPORT, avenue du 8 Mai 1945, 73300 St Jean de Maurienne

Représenté par : Serge DELEGLISE, directeur

Téléphone : 04 79 83 38 30

Mail : intersport.saintjeandemaurienne@leclerc.com

Et :

Maurienne Séniors

Représenté par Guy Maubernard

Téléphone : 06 81 80 49 69

Mail : guymaub@yahoo.fr

Il a été convenu ce qui suit :

Le magasin Intersport de St Jean de Maurienne accorde aux membres de l'**Association Maurienne Séniors** le tarif préférentiel suivant :

- . -20% sur les chaussures de sport et running.
- . -20% sur l'équipement du skieur : sous vêtement technique, polaire, veste et pantalon de ski, casque, lunettes, masque, chaussettes, gants, chaussures de ski, skis et bâtons, raquettes de neige.
- . -20% sur le rayon montagne : textile, chaussure et matériel (bâtons de randonnée, sac à dos, cho7, guêtres, ...).
- . -20% sur le textile cycle
- . -10% sur casque et gants vélo, sur les vélos route, VTC et VTT adultes à partir de 300€.

Conditions :

. chaque membre devra souscrire gratuitement à la **CARTE DE FIDELITE Intersport**. Sur celle-ci sera apposé les réductions accordées au club. Lors de la création de la **CARTE DE FIDELITE Intersport**, chaque membre devra présenter la licence et/ou la carte d'adhésion à l'association de l'année en cours.

. les réductions seront accordées en magasin, sur présentation de la **CARTE DE FIDELITE Intersport**. Hors promotions en cours, articles 1ers prix où prix en baisse. Offre non cumulable avec toutes autres promotions et remises.

Durée du partenariat :

Le contrat est souscrit à compter de ce jour jusqu'au 31/08/2020.

Résiliation :

Le contrat peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec avis de réception.

Fait à St Jean de Maurienne le 01/09/2019

Pour Intersport
Serge DELEGLISE



Pour Maurienne Séniors

Guy Maubernard
